

**Projet d'amélioration de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
par le ministère des Transports**

**Compte rendu de la séance de médiation
tenue le 22 septembre 2004 à 19 h 30, Cabano**

PARTICIPANTS À LA RENCONTRE		
REQUÉRANTS		
M. Sylvain Bossé accompagné de M ^{me} Marie-Josée Dobson (Gaz Bar F. Bossé inc.)	M. Claude Leblanc (Gestion Jolino inc.)	M. Berthier Thibault accompagné de M ^{me} Noëlline Deschamps (Salon du débosselage enr.)
PROMOTEUR (Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine)		
M. Jean-Louis Loranger (directeur)	M. Louis Belzile (chargé de projet)	
BAPE		
M ^{me} Nicole Boulet (médiatrice)	M ^{me} Marie-Josée Méthot (coordonnatrice)	M ^{me} Isabel Bernier-Bourgault (analyste)
RESPONSABLE DU COMPTE RENDU		
M ^{me} Isabel Bernier-Bourgault		

SÉANCE DE MÉDIATION
<p>Présentation de la médiatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> Mot de bienvenue. <p>Information du promoteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Contraintes à construire un échangeur à proximité des commerces des requérants présents (expropriations, non justifiable). Proposition d'étudier la faisabilité de construire une bretelle de sortie à proximité du chemin de la Petite-Rivière. <p>Les requérants sont peu intéressés par la proposition de construire une bretelle de sortie à proximité du chemin de la Petite-Rivière. Une telle bretelle ne les satisferait pas entièrement. M. Bossé préférerait que l'argent qui serait consacré à cette bretelle serve plutôt à acquérir son commerce.</p> <p>Information de la médiatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> Localisation des terrains vacants appartenant à la municipalité ou qui lui seront cédés par le ministère des Transports et qui pourraient représenter de bons sites pour le déménagement des commerces.

Les requérants disent ne pas être intéressés à recommencer à zéro avec un nouveau commerce ni à assumer les frais d'un déménagement.

Information du promoteur

- Effets des déviations de route sur l'achalandage des commerces selon la documentation.
- Possibilités pour l'affichage des commerces de M. Sylvain Bossé et de M. Berthier Thibault.
- Possibilité d'explorer avec la municipalité la faisabilité d'afficher tous les commerces à l'entrée de la ville.

M. Berthier Thibault n'est pas convaincu de l'efficacité de l'affichage comparativement à une visibilité directe de l'autoroute.

Information de la médiatrice

- Possibilités avancées par la municipalité pour la location des bâtisses de M. Claude Leblanc.

M. Claude Leblanc souhaiterait avoir plus de précisions sur le locataire potentiel.

Discussion sur les motifs du départ de Bombardier des bâtisses de M. Leblanc. Ce dernier propose d'obtenir une lettre démontrant la responsabilité du projet à l'étude.

Ouverture du promoteur à offrir une compensation à M. Leblanc s'il démontre la responsabilité du projet et si le bail prévoyait un délai pour la rupture du contrat de location.

Discussion sur le choix de l'emplacement des carrefours.

Fin de la séance sans qu'aucune solution satisfaisante pour les parties n'ait pu être définie.